



## Un souci de santé impacte ma vie, que faire ?

Un problème **de santé physique ou psychique** peut impacter tous les actes de la vie quotidienne : m'habiller, me déplacer, m'occuper de mes enfants, préparer mes repas, entretenir mon logement, remplir mes dossiers administratifs, m'organiser, garder ou retrouver un emploi, etc.

**Que vous soyez atteint d'une maladie chronique ou en situation de handicap, le dossier MDPH est un outil essentiel pour améliorer votre quotidien.**

### i Qu'est-ce que la MDPH / MDA ?

La Maison Départementale des Personnes Handicapées / Maison Départementale de l'Autonomie est le guichet unique pour les personnes en situation de handicap.

### Que peut m'apporter une demande MDPH ?

- **AAH** (Allocation Adulte Handicapé) / **AEEH** (Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé) : Prestation **pour garantir un revenu minimum** ;
- **PCH** (Prestation de Compensation du Handicap) : **Aide humaine et/ou technique** ;
- **RQTH** (Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé) : Mesure visant **à favoriser le maintien ou l'accès à l'emploi** ;
- **CMI** (Carte Mobilité Inclusion) : Mentions **stationnement et priorités** ;
- Orientation professionnelle en milieu adapté : Travail en entreprise adaptée / Orientation CAP EMPLOI en lien avec France Travail ;
- Accompagnement spécialisé à la **scolarité** ;
- Orientation spécifique et spécialisée vers les **établissements médico-sociaux**.

### Exemple

Un marin en arrêt de travail suite à un accident de la route a perdu la mobilité de ses jambes.

Pour compenser son handicap (accompagné ou non par le SSM), il peut déposer un dossier auprès de la MDPH afin d'obtenir la reconnaissance de son handicap (RQTH), obtenir un revenu de substitution (AAH), et/ou des aides humaines et techniques (PCH, CMI) après décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

**Pour obtenir des informations ou un accompagnement dans vos démarches, contactez le SSM le plus proche de chez vous.**

Le présent support est un simple support d'information, il n'a pas de valeur juridique et ne saurait engager la responsabilité du SSM

